

Coopératives, Mondialisations et Développement Local au Maroc : Etude de cas de groupement de coopératives dans la région de Souss Massa

Cooperatives, Globalization and Local Development in Morocco: Case study of a grouping of cooperatives in the Souss Massa region

Auteur 1 : TAGHOUTI Younes,

Auteur 2 : ABDELBAKI Nouredine,

TAGHOUTI Younes, (DOCTORANT)

Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion des Organisations

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Kenitra, Université Ibn Tofail Kenitra, Maroc.

E-Mail : younes.taghouti@gmail.com

ABDELBAKI Nouredine, (PROFESSEUR CHERCHEUR à l'ENCG Kenitra)

Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion des Organisations

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Kenitra, Université Ibn Tofail Kenitra, Maroc.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : TAGHOUTI, Y. & ABDELBAKI, N (2023) « Coopératives, Mondialisations et Développement Local au Maroc : Etude de cas de groupement de coopératives dans la région de Souss Massa », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 17 » pp: 467 – 494.

Date de soumission : Février 2023

Date de publication : Avril 2023



DOI : 10.5281/zenodo.7928628

Copyright © 2023 – ASJ



Résumé

Cet article explore le rôle et le potentiel des coopératives en tant que moyen alternatif de développement social et économique au Maroc, en utilisant une approche méthodologique basée sur l'étude de cas d'un groupement de coopératives appelé Dar Azaafarane. L'échantillon questionné se compose des membres de cette coopérative ainsi que de leurs familles, qui ont bénéficié des emplois, des revenus, des formations et des services sociaux fournis par Dar Azaafarane. L'article examine comment Dar Azaafarane contribue au développement local dans les zones rurales en fournissant des emplois, des revenus, des formations et des services sociaux à ses membres et à leurs familles. Il analyse également les défis et les opportunités auxquels les coopératives sont confrontées au Maroc, tels que les contraintes juridiques, institutionnelles et socio-économiques, ainsi que la nécessité d'un soutien et d'une reconnaissance accrues de la part du gouvernement et d'autres parties prenantes. La principale conclusion de l'article est que les coopératives peuvent constituer une alternative viable aux modèles dominants de développement basés sur l'intervention de l'État ou la libéralisation du marché, car elles favorisent le dynamisme économique, l'inclusion sociale et la diversité culturelle. Par conséquent, l'article souligne la nécessité d'un soutien accru de la part du gouvernement et d'autres parties prenantes pour permettre aux coopératives de se développer et de contribuer davantage au développement local dans les zones rurales.

Mots-clés : Coopératives, Développement local, Zones rurales, Dar Azaafarane Maroc.

Abstract

This article explores the role and potential of cooperatives as an alternative means of social and economic development in Morocco, using a methodological approach based on a case study of a group of cooperatives called Dar Azaafarane. The surveyed sample consists of the members of this cooperative and their families, who have benefited from the jobs, income, training, and social services provided by Dar Azaafarane. The article examines how Dar Azaafarane contributes to local development in rural areas by providing jobs, income, training, and social services to its members and their families. It also analyzes the challenges and opportunities that cooperatives face in Morocco, such as legal, institutional, and socio-economic constraints, as well as the need for increased support and recognition from the government and other stakeholders. The main conclusion of the article is that cooperatives can be a viable alternative to dominant development models based on state intervention or market liberalization, as they promote economic dynamism, social inclusion, and cultural diversity. Therefore, the article emphasizes the need for increased support from the government and other stakeholders to enable cooperatives to develop and contribute more to local development in rural areas.

Keywords: Cooperatives, Local development, Rural areas, Dar Azaafarane Morocco.

Introduction

Une coopérative est un collectif d'individus qui possèdent et dirigent conjointement une organisation afin de réaliser des objectifs et fins économiques, sociaux et/ou culturels communs. Ces organisations centrées sur les personnes sont contrôlées démocratiquement et leur objectif est de répondre aux besoins et aux aspirations de leurs membres. En bref, les coopératives sont des entreprises qui sont détenues, exploitées et gérées par les personnes qu'elles servent.

Les coopératives peuvent prendre de nombreuses formes, notamment des coopératives de consommateurs, des coopératives de travailleurs, des coopératives de logement et des coopératives agricoles. Dans une coopérative de consommateurs, par exemple, les membres sont les clients qui achètent des produits ou des services à la coopérative. Dans une coopérative de travail associé, les membres sont les employés qui travaillent pour la coopérative.

Les coopératives fonctionnent selon les principes du contrôle démocratique, de l'adhésion volontaire et de la répartition équitable des bénéfices. Cela signifie que chaque membre a un droit de regard égal sur les décisions prises par la coopérative et reçoit une part égale des bénéfices générés par celle-ci.

Il est à noter que les coopératives sont souvent considérées comme un mode d'organisations plus démocratique et plus équitable, car elles donnent la priorité aux besoins de leurs membres plutôt qu'à la maximisation du profit.

Les coopératives sont un type unique de structure d'entreprise qui peut être particulièrement bien adapté pour contribuer au développement local, notamment dans les zones rurales. Contrairement aux entreprises qui sont généralement détenues par des individus ou un petit groupe d'actionnaires, les coopératives sont détenues collectivement et gouvernées démocratiquement par leurs membres.

Cela signifie que le pouvoir de décision est réparti entre tous les membres et que les décisions sont prises dans le cadre d'un processus démocratique. Ainsi, cette forme d'organisation peut conduire à une distribution plus équitable des bénéfices et à un plus grand sentiment d'appartenance à la communauté, ce qui peut à son tour favoriser un engagement plus fort en faveur du développement local.

Les coopératives sont généralement créées pour répondre aux besoins de leurs membres, qu'il s'agisse de l'accès à un crédit abordable, d'un soutien à la commercialisation ou d'autres services. Cette attention portée aux besoins des membres peut également s'étendre à la communauté au sens large, car les coopératives sont souvent créées pour relever des défis économiques, sociaux ou environnementaux locaux. En effet, les coopératives peuvent être

particulièrement bien placées pour contribuer au développement local en fournissant des biens et des services adaptés aux besoins et aux priorités locales. De plus, les coopératives sont susceptibles de prendre avantage des caractéristiques d'une zone géographique donnée.

Tableau N°1 : Les différences entre les coopératives et les entreprises—i.e., les sociétés typiques

Différences clés	Coopératives	Entreprises ou sociétés typiques
Propriété et contrôle	La propriété est partagée entre les membres, qui ont également un contrôle démocratique sur l'organisation.	La propriété est généralement concentrée entre les mains de quelques individus ou actionnaires.
Distribution des bénéfices	Les bénéfices sont distribués entre les membres en fonction de leur utilisation des services ou produits de la coopérative, ou selon une autre formule convenue.	Les bénéfices sont distribués aux propriétaires ou actionnaires en fonction du montant des capitaux propres qu'ils détiennent.
Prise de décision	Les décisions sont prises de manière démocratique par les membres, chaque membre ayant un vote égal.	Les décisions sont souvent prises par un petit groupe d'individus au sommet de l'organisation.
Focus sur la communauté	Les coopératives sont souvent fondées pour servir une communauté ou un groupe particulier de personnes, comme les agriculteurs, les travailleurs ou les consommateurs.	Les entreprises ou les sociétés typiques sont souvent fondées dans le but de maximiser les profits pour leurs propriétaires ou actionnaires.
Mission sociale	De nombreuses coopératives ont une mission sociale ou environnementale qui est au cœur de leurs opérations.	Les entreprises ou les sociétés typiques sont souvent axées sur la maximisation des profits pour leurs propriétaires ou actionnaires.

Source : Auteurs

Les coopératives reposent sur des principes de collaboration et de soutien mutuel. Les membres travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs, partager les risques et les bénéfices, et construire des relations plus fortes entre eux et avec la communauté au sens large. Cela peut conduire à des entreprises plus résilientes et à des résultats plus durables en matière de développement, car les coopératives sont mieux placées pour faire face aux ralentissements économiques et pour répondre à l'évolution des conditions locales.

Les coopératives sont souvent plus enclines à réinvestir leurs bénéfices dans l'économie locale, car leurs membres font également partie de la communauté locale. Cela peut contribuer à créer un cercle vertueux de développement économique local, puisque les bénéfices générés par les coopératives sont plus susceptibles d'être dépensés localement, créant des emplois et soutenant d'autres entreprises locales.

De ces constats, on peut conclure que les coopératives sont un type unique de structure d'entreprise qui peut être particulièrement bien adapté pour contribuer au développement local, notamment dans les zones rurales. En mettant l'accent sur la propriété collective et la gouvernance démocratique, les besoins des membres et l'intérêt de la communauté, la collaboration et le soutien mutuel, et le réinvestissement dans l'économie locale, les coopératives peuvent contribuer à créer des économies locales plus résilientes et durables qui profitent à tous les membres de la communauté.

Ce travail vise à mettre en lumière ces affirmations à travers une étude de cas qui se concentre sur un groupement de coopératives dans la région de Taroudant spécialisé dans la production du safran. Plus particulièrement, il tentera d'évaluer la contribution de celui-ci au développement local de la région, l'emploi, l'amélioration de la situation de la femme et l'intégration des jeunes.

Le but de cette recherche est le rôle et le potentiel des coopératives en tant que structure d'entreprise unique pouvant contribuer au développement local, en particulier dans les zones rurales. L'objectif est d'explorer comment les coopératives, qui sont détenues collectivement et gouvernées démocratiquement par leurs membres, peuvent répondre aux besoins et aux aspirations de leurs membres et de leurs communautés. La recherche vise à examiner les principes qui guident le fonctionnement des coopératives, tels que le contrôle démocratique, l'adhésion volontaire et la répartition équitable des avantages.

La position épistémologique de cette recherche sera principalement positiviste, mettant l'accent sur l'utilisation de mesures objectives et quantifiables pour étudier le monde social. L'étude cherche à identifier comment les coopératives peuvent favoriser le développement local en se

basant sur les déclarations des dirigeants de coopératives. Ces déclarations seront analysées à l'aide de méthodes statistiques afin d'identifier des mesures objectives du rôle et du potentiel des coopératives dans le développement local. Cependant, afin de fournir une compréhension plus nuancée des données, certains éléments interprétatifs seront également incorporés. Cela peut inclure l'examen des expériences subjectives et des perspectives des dirigeants de coopératives. En combinant ces deux approches, la recherche vise à fournir une compréhension complète et fondée sur des preuves de la façon dont les coopératives peuvent contribuer au développement local.

La recherche procédera en examinant d'abord le rôle des coopératives dans le développement dans le contexte de la mondialisation. Cela sera suivi d'une analyse de l'instabilité socioprofessionnelle dans les zones locales et de l'affaiblissement de la souveraineté démocratique au niveau local. La recherche explorera ensuite la relation entre les coopératives et l'environnement. Ensuite, l'étude examinera les défis et les opportunités posés par la mondialisation pour le développement des coopératives. Cela sera suivi d'une analyse de la structure économique et financière des coopératives.

La recherche présentera ensuite une étude de cas d'un groupement de coopératives appelé "Dar Azaafarane" et de leur contribution au développement local. Cette étude de cas fournira des informations sur la manière dont les coopératives peuvent répondre aux besoins et aux aspirations de leurs membres et de leurs communautés, ainsi que sur la manière dont elles peuvent contribuer à la création de communautés plus équitables et durables.

Enfin, la recherche se conclura en fournissant des recommandations aux décideurs politiques, aux parties prenantes et aux communautés intéressées par la promotion du développement coopératif dans le contexte de la mondialisation et des défis locaux. En examinant le rôle et le potentiel des coopératives dans la réponse à ces défis, la recherche vise à contribuer à une meilleure compréhension de la manière dont cette structure d'entreprise unique peut contribuer à la création de communautés plus résilientes et durables.

1. Le rôle des coopératives dans le développement dans le contexte de la mondialisation

Les effets négatifs de la mondialisation économique sur la stabilité des communautés locales et le bien-être des personnes ont mis en évidence le rôle important des coopératives en tant qu'éléments stratégiques pour promouvoir une croissance durable et inclusive. Cependant,

malgré l'intérêt croissant pour le sujet, la littérature s'est à peine concentrée de manière explicite et complète sur la relation complexe entre la mondialisation et les coopératives.

Certains auteurs soulignent que les coopératives ne sont pas viables dans l'économie mondialisée actuelle et qu'elles sont inévitablement vouées à l'échec ou à la dégénérescence en formes capitalistes. D'un autre côté, certains soutiennent que les coopératives sont capables de réussir dans un contexte capitaliste, qu'elles présentent des avantages par rapport aux entreprises conventionnelles et qu'elles ont la capacité de modifier les relations sociales et économiques de la mondialisation.

Néanmoins, la littérature antérieure a abordé divers aspects liés au développement des coopératives dans le cadre de la mondialisation, tels que leur capacité à promouvoir le développement local, les avantages et les inconvénients auxquels elles sont confrontées pour survivre dans un contexte capitaliste, ainsi que les défis et les possibilités posés par l'adoption de stratégies d'internationalisation.

Selon Rodrik & Rodrik (1999) et Harvey (2005), l'idée que la libéralisation économique a entraîné un développement égal entre les pays ne s'est pas vérifiée dans de nombreux cas. En réalité, la mondialisation néolibérale a accru les inégalités économiques entre les pays, comme le note Stiglitz (2002). Castells (2005) souligne que dans la logique dominante de la mondialisation néolibérale, les régions qui n'ont pas de valeur du point de vue du capitalisme et qui ne présentent pas d'intérêt politique pour les pays plus puissants sont exclues et isolées des flux de richesse.

En outre, le processus de financiarisation que l'économie mondiale a connu au cours des dernières décennies, caractérisé par l'importance croissante du capital financier et la baisse des revenus du travail, a déstabilisé l'économie productive et provoqué des crises économiques cycliques récurrentes qui peuvent se propager à l'échelle mondiale, comme l'affirment Kotarski et Brkic (2016). Comme nous l'avons vu dans la crise de 2008, l'effondrement des marchés financiers a eu des conséquences dramatiques pour les économies locales tout en générant des gains extraordinaires pour le capital financier transnational.

2. L'instabilité socioprofessionnelle des zones locales

Selon Campbell et Pedersen (2007) et Kalleberg (2009), la mondialisation a provoqué l'instabilité dans les zones locales en augmentant le chômage et en détériorant les conditions de travail, ce qui a entraîné l'exclusion sociale. Ce phénomène s'est produit parallèlement à l'incapacité de l'État-providence à répondre à la demande croissante d'aide sociale, comme l'a

noté Teeple (2000). L'un des principaux facteurs de cette instabilité a été la généralisation de l'internationalisation et de la délocalisation des entreprises (Lamb et Liesch, 2002).

La mobilité internationale accrue des capitaux a permis aux entreprises de délocaliser leur production dans des pays étrangers, ce qui a provoqué du chômage sur les marchés du travail nationaux (Kletzer, 2000) et une détérioration des conditions de travail (Rodrik, 1999). Cela a contribué à l'individualisation des relations sociales et au déclin de la cohésion sociale (Beck, 2002).

Standing (1999) conclut que depuis la fin des années 1970, les pays développés et émergents ont encouragé la flexibilité du marché du travail pour attirer les investissements, en réduisant les impôts et en assouplissant les réglementations socioprofessionnelles et environnementales.

3. L'affaiblissement de la souveraineté démocratique au niveau local

Dans le contexte néolibéral¹ actuel, les régions et les zones locales perdent leur capacité à gérer l'impact de la mondialisation, ce qui affaiblit leur pouvoir territorial et politique. La dynamique de la mondialisation remet en question les normes et les règles établies démocratiquement au niveau local, en particulier celles liées aux politiques sociales, du travail et de l'environnement. Des structures institutionnelles puissantes, telles que des organisations multilatérales comme le FMI, promeuvent des politiques communes visant à la libéralisation économique, commerciale et financière des économies locales et font pression sur elles pour qu'elles s'en tiennent à cette approche.

Ces règles sont imposées systématiquement à l'échelle mondiale et peuvent réduire à néant les innovations au niveau local visant à promouvoir l'indépendance locale ou à réduire la dépendance à l'égard des forces économiques extérieures. Cette situation crée un décalage entre le degré de participation démocratique des citoyens et son influence sur le développement économique et social de leurs communautés, érodant ainsi la capacité des acteurs locaux à influencer sur la construction démocratique de leurs territoires. A titre d'exemple et d'un point de vue plus large, le cas de la Grèce illustre certaines de ces dynamiques, où les politiques anti-austérité démocratiquement élues par les citoyens grecs ont été stoppées par des organisations

¹ Le néolibéralisme est une idéologie économique et politique qui met l'accent sur l'importance des marchés libres, de l'intervention limitée de l'État et de la liberté individuelle. Il est apparu à la fin du XXe siècle en réponse aux échecs perçus de l'économie keynésienne et de l'État-providence, qui avaient dominé la politique économique dans de nombreux pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le néolibéralisme promeut des politiques telles que la déréglementation, la privatisation et le libre-échange.

multilatérales qui ont exigé de nouveaux ajustements structurels et ont mis en œuvre diverses mesures économiques pour exercer une pression.

4. Les coopératives et l'environnement

La question du changement climatique occupe une place de plus en plus importante dans l'agenda politique globale. Alors qu'il y a quelques années encore, les gouvernements nationaux étaient prêts à transférer la responsabilité aux systèmes de négociation internationaux, la plupart des hommes politiques réalisent aujourd'hui que la prévention d'un changement climatique grave nécessite un engagement à tous les niveaux et de la part de tous les groupes de la société. Ces activités sociétales se concentrent principalement sur le niveau individuel. Cependant, les actions collectives, c'est-à-dire les possibilités pour les groupes sociaux de s'engager dans des activités communes pour la protection du climat et de modifier les structures sociétales à long terme, constituent un domaine peu remarqué par les politiques et le public.

Mulugetta et Urban (2010) soulignent également que l'action collective au niveau local « community-level-action » joue un rôle central dans les transitions vers la durabilité, parallèlement à l'action de l'État et les acteurs du marché. Cela s'explique en partie par les connaissances locales qu'elles contiennent et le contexte social de changement qu'elles créent. Cela est également dû en partie à l'immédiateté des effets et au soutien apporté à la démocratisation des processus de décision. Il existe divers indices de l'importance croissante de l'action collective, mais en même temps, les questions qui y sont liées, à savoir comment l'action collective se produit, comment elle est maintenue et comment elle déploie ses effets, ne sont pas encore suffisamment perçues et discutées dans le discours politique et scientifique en rapport avec la protection du climat.

Répondre à ces questions permettrait non seulement de mieux comprendre l'action collective, mais aussi, le cas échéant, de l'encourager de manière plus ciblée. Les approches et les possibilités d'explication théoriques sont très hétérogènes. Concernant l'action collective, les explications sont situées plutôt à un niveau individuel et les causes qui guident les processus de décision des individus qui, sur la base de processus de pondération plus ou moins rationnels, évaluent les avantages et les coûts de la participation à des actions collectives. Dans ce contexte, des approches telles que la théorie de l'action collective (Lowery et al., 2004) ou l'approche par les seuils (Lüdemann, 1997) argumentent principalement au niveau micro de la motivation individuelle à agir et occultent en partie les processus sociaux ou culturels.

Les théories dans le contexte des mouvements sociaux abordent l'action collective sous un autre angle. Dans ce cas, l'action collective est interprétée comme une forme de participation politique qui implique généralement des conflits concernant des biens symboliques (significations, styles de vie, identités, etc.) ou la gestion des ressources. Les approches théoriques des mouvements sociaux peuvent se concentrer sur différents aspects—par exemple, les processus de cadrage, la mobilisation des ressources, les structures d'opportunité politique. La différence avec les approches rationalistes est que l'on adopte plutôt une vision constructiviste, dans laquelle l'action collective sert aussi à négocier la réalité sociale. Ces approches prennent moins en considération le niveau micro de la motivation individuelle à agir, mais se situent plutôt au niveau méso ou macro. Elles tiennent surtout compte des structures organisationnelles ainsi que des évolutions de la société dans son ensemble et occultent en partie l'individu.

5. Défis et opportunités de la mondialisation dans le développement des coopératives

Avant la mondialisation actuelle, plusieurs études avaient déjà discuté de la viabilité des coopératives dans un contexte capitaliste. Au début du 20^{ème} siècle, en examinant les tensions entre les pressions économiques et les valeurs démocratiques dans les coopératives, Webb et Webb (1920) ont observé un degré de survie réduit dans ces entreprises, et ont souligné que les quelques organisations qui y étaient parvenues avaient rapidement dégénéré en « démocraties de producteurs », dont le fonctionnement était similaire à celui des entreprises capitalistes. Cette affirmation a été développée dans les années qui ont suivi leur étude.

Plusieurs auteurs ont soutenu le taux élevé d'échec des coopératives en l'attribuant aux diverses inefficacités de ces organisations à concurrencer les entreprises conventionnelles dans un contexte capitaliste (voir, Bellas (1972) pour une revue historique). Sur la base de l'inefficacité comparative des coopératives, d'autres auteurs ont soutenu que ces organisations étaient inévitablement destinées à dégénérer de formes démocratiques en formes capitalistes pour survivre, selon la « thèse de la dégénérescence » (par exemple, Meister, 1984).

Néanmoins, plusieurs auteurs ont rapidement remis en question cette vision pessimiste des coopératives. Certaines études ont démontré que les coopératives étaient plus efficaces que les entreprises capitalistes (par exemple Jones et Svejnar, 1985). Par ailleurs, d'autres auteurs ont montré la capacité des coopératives à maintenir leur caractère démocratique à long terme (Rothschild-Whitt, 1986) ont souligné que la dégénérescence des coopératives pouvait être une étape temporaire suivie par des processus de régénération démocratique capables de restaurer

leur sens démocratique naturel (Cornforth et al. 1988). Ensuite, sur la base de la littérature pré-mondialisation sur la viabilité des coopératives, nous analysons comment les avantages et les inconvénients historiques des coopératives fonctionnent dans la nouvelle dynamique de la mondialisation économique.

Figure N°1 : Difficultés des coopératives et atouts pour les surmonter.

DIFFICULTES	AVANTAGES
LA STRUCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERES DES COOPERATIVES	
<ul style="list-style-type: none"> - Sous-investissement - L'aversion au risque - Manque de financement externe - Inefficacité productive 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des travailleurs à la prise de décision, à la propriété et aux bénéfices - Coopération avec d'autres coopératives et organisations
TAILLE DES COOPERATIVES	
<ul style="list-style-type: none"> - Taille réduite et position faible sur les marchés - Croissance plus lente que les entreprises capitalistes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inter-coopération entre les coopératives, création de groupes coopératifs, coopération avec d'autres agents locaux - Éducation aux valeurs démocratiques pour parvenir à une durable
LE MANAGEMENT DANS LES COOPERATIVES	
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et fidélisation de cadres de valeur - Manque de spécialisation des cadres dans les valeurs et la culture des coopératives et de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques de formation et de promotion des cadres. - Rétention par des moyens autres que des incitations monétaires. - L'éducation et la formation des cadres aux valeurs et à la culture coopératives.
LA PRISE DE DECISION DEMOCRATIQUE DANS LES COOPERATIVES	
<ul style="list-style-type: none"> - Lenteur dans la prise de décisions clés - Prise de décision collective inefficace 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures organisationnelles horizontales. - Décentralisation du pouvoir de décision - Formation et éducation à la prise de décision démocratique.

Source : Auteurs

6. Structure économique et financière des coopératives

La littérature traditionnelle s'est concentrée sur les problèmes posés par les droits de propriété particuliers des coopératives, affirmant que cela produit un maigre montant de capital et une structure financière faible qui pourrait conduire à une prise de décision inefficace en matière d'emploi et d'investissement (Furubotn, 1976). Plusieurs auteurs ont souligné que le « problème de l'horizon » pouvait conduire à un sous-investissement dans les coopératives.

Selon ces études, les membres des coopératives, étant donné qu'ils sont incapables d'obtenir des rendements futurs sur les investissements une fois qu'ils quittent la coopérative, n'évalueront les projets d'investissement qu'au cours de l'horizon temporel prévu pour l'emploi. En d'autres termes, les membres peuvent préférer distribuer des revenus à court terme plutôt que de les utiliser pour financer des investissements futurs (Vanek, 1977).

De même, la littérature affirme que l'aversion au risque des membres, qui découle du fait qu'ils placent la totalité ou une grande partie de leurs actifs et de leur capital humain dans une seule entité (la coopérative), peut signifier que les membres ne sont disposés à faire que des investissements à court terme qui ont peu de chances d'échouer (Jensen et Meckling 1979).

Un autre élément lié au sous-investissement mis en évidence dans la littérature traditionnelle est la difficulté pour les coopératives d'accéder à des financements externes. Par exemple, Bonin et al. (1993) affirment que si les prêteurs externes ne peuvent pas prendre part au contrôle de la coopérative, ils ne seront pas disposés à fournir des fonds ou le feront à des conditions plus sévères. En résumé, la littérature souligne la moindre productivité et efficacité économique des coopératives par rapport aux entreprises capitalistes (Furubotn et Pejovich, 1970).

Ces éléments jouent un rôle prépondérant dans le contexte actuel de mondialisation. L'efficacité productive et économique, l'innovation et l'investissement, en particulier dans les secteurs manufacturiers, sont essentiels pour que les entreprises restent compétitives (Bobillo et al. 2006). En fait, certaines études récentes ont ravivé l'intérêt pour ces questions en apportant de nouvelles preuves d'inefficacité économique, en particulier dans les coopératives agricoles et industrielles (Van der Krogt et al. 2007).

Toutefois, comme le suggèrent Cornforth et Thomas (1990), les difficultés mises en évidence par la littérature traditionnelle sont les mêmes que celles dont souffrent aujourd'hui de nombreuses PME. En outre, des études récentes ont montré que les coopératives sont plus efficaces et plus productives que les entreprises capitalistes, étant donné que la participation des travailleurs à la prise de décision, la propriété et le partage des bénéfices peuvent affecter l'efficacité productive en modifiant les compétences productives de la main-d'œuvre, la

motivation des travailleurs et l'intensité du travail, ainsi que l'efficacité organisationnelle de l'entreprise (Pencavel, 2013).

En outre, d'autres études soulignent les avantages de la coopération entre les coopératives et les autres agents locaux pour relever les défis de la concurrence mondiale et surmonter les inconvénients potentiels grâce, par exemple, à une augmentation de l'efficacité par la génération et le transfert d'innovations technologiques et organisationnelles (Novkovic et Holm, 2012) ; l'accès à un financement externe ou le renforcement des structures financières des coopératives ; et la réduction de l'aversion au risque des membres (Smith et Rothbaum 2013). En fait, plusieurs études démontrent (e.g., Burdin, 2014) que le risque de faillite est plus faible pour les coopératives que pour les entreprises capitalistes en raison de l'efficacité des décisions prises par les premières en matière d'emploi et d'investissement.

6.1.Taille des coopératives

Historiquement, la littérature a souligné que les coopératives ont tendance à rester de petite taille, ce qui conduit à des positions faibles sur les marchés (Meade, 1972). Parmi d'autres éléments, l'un des plus récurrents dans la littérature traditionnelle est que les coopératives peuvent être réticentes à se développer en raison de différentes croyances et raisons sociales, telles que le maintien de leur nature démocratique et des propositions orientées vers la communauté (Rothschild-Whitt, 1986).

De même, l'accent a été mis sur la croissance plus lente des coopératives par rapport aux entreprises capitalistes (Atkinson, 1973) en raison, entre autres, des restrictions à l'expansion par le biais d'acquisitions ou de rachats par rapport aux entreprises conventionnelles et du faible nombre de coopératives et de leur position marginale dans la plupart des secteurs et des pays, ce qui entrave l'établissement d'alliances entre les coopératives (Cornforth et Thomas, 1990).

Dans le cadre de la mondialisation actuelle, la taille des organisations est importante. Dans plusieurs secteurs économiques, la taille de l'entreprise est une condition préalable à la compétitivité, puisqu'il est nécessaire d'être présent sur les principaux marchés mondiaux. De même, les réseaux interentreprises constituent des sources importantes pour la croissance et la compétitivité des entreprises (Lechner et Dowling, 2006).

Certaines études (e.g., Podivinsky et Stewart, 2007) ont ravivé l'intérêt pour la position marginale, la taille et l'entrée des entreprises coopératives dans les économies de marché. Néanmoins, la plupart des entreprises conventionnelles sont très petites. Environ 90 % des entreprises comptent moins de 20 employés au Royaume-Uni (93,7 %), aux États-Unis (89,6

%) et en France (90,4 %), et moins de 10 employés en Espagne. En outre, certaines études montrent que les coopératives sont comparativement plus grandes que les entreprises conventionnelles dans plusieurs pays et secteurs (Pencavel et al., 2006).

De même, comme le suggèrent de récents rapports de l'Alliance coopérative internationale, il existe de grandes coopératives dans la plupart des secteurs d'activité et des pays qui rivalisent sur les marchés mondiaux avec certaines des entreprises multinationales les plus puissantes (ACI, 2015).

Par ailleurs, les coopératives disposent d'avantages uniques pour résoudre le problème de la taille. En particulier, la création de groupes coopératifs, ainsi que la coopération avec d'autres coopératives et organisations locales, peuvent permettre aux coopératives d'acquérir un pouvoir de négociation et de surmonter d'autres problèmes liés à leur petite taille (Cornforth & Thomas, 1990 ; Smith, 2001). En outre, la croissance durable des coopératives peut être obtenue par l'éducation et la formation aux valeurs coopératives, qui constituent un élément clé pour garantir que les coopératives en croissance restent démocratiques (Basterretxea & Albizu, 2011).

6.2.Coopératives et développement local au Maroc

Le Maroc considère le secteur coopératif comme une industrie prometteuse capable de lutter contre la pauvreté et de créer des emplois, ce qui a conduit le gouvernement à mettre en œuvre plusieurs mesures pour soutenir son développement. Malgré un nombre croissant de coopératives et de membres, des problèmes juridiques, institutionnels et socio-économiques, y compris des contraintes de ressources, des défis de gouvernance et des limitations de financement, continuent de peser sur le secteur. Avec une augmentation des coopératives agricoles de 427 en 2009 à 2504 en 2020, le secteur joue un rôle important dans l'auto-emploi et la génération de revenus grâce à l'ancrage territorial. Bien que les coopératives contribuent de manière limitée au PIB du pays, le nouveau modèle de développement vise à établir l'économie sociale comme une troisième voie viable pour le développement, offrant une opportunité de revitaliser le secteur coopératif marocain et de renforcer sa valeur dans l'économie nationale.

Les coopératives au Maroc contribuent au développement local dans les zones rurales de plusieurs manières. Les groupements de coopératives financent directement les coopératives en milieu rural et urbain, qui jouent un rôle essentiel dans le développement économique et social national du Maroc et dans la lutte contre la pauvreté. Les coopératives peuvent également

contribuer à réduire les inégalités territoriales en favorisant la dynamique économique dans des territoires au développement humain sous-optimal en impliquant les citoyens des zones isolées et faire participer toutes les régions du pays en mettant l'accent sur les produits de terroirs.

Au Maroc, les coopératives fabriquent des produits qui incarnent la culture de la population et peuvent donc être un moyen d'attirer le tourisme. Par exemple, à Tnine Ourika, la coopérative Aboghlo est un exemple travaillant pour l'égalité des sexes, avec plus de 30 femmes produisant des biens qui sont vendus à des sociétés de beauté telles que : Yves Saint Laurent.

En outre, les coopératives au Maroc opèrent dans le domaine de la fourniture de produits locaux fabriqués dans le respect de l'environnement. Une pléthore de produits locaux et de souvenirs inspirés par la nature sont produites au Maroc, de l'huile d'argan au savon noir en passant par le safran, la figue de Barbarie et la fleur d'oranger etc.

Dans les zones rurales, les coopératives ont un potentiel pour contribuer de manière significative au développement local, notamment en fournissant des produits locaux fabriqués dans le respect de l'environnement et représentant la culture locale, ce qui peut également attirer le tourisme. On examinera dans ce qui suit comment les coopératives peuvent contribuer au développement local dans les zones rurales grâce à des pratiques de production durables, à l'engagement de la communauté et à la préservation de la culture.

Tout d'abord, les coopératives peuvent contribuer au développement local dans les zones rurales en promouvant des pratiques de production durables. Les membres de la coopérative peuvent travailler ensemble pour produire des produits locaux en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement, telles que l'agriculture biologique et la sylviculture durable. Ces pratiques favorisent non seulement la protection de l'environnement, mais améliorent également la qualité des produits fabriqués, ce qui les rend plus attrayants pour les clients. En outre, les coopératives peuvent collaborer avec les gouvernements locaux pour mettre en œuvre des programmes de développement durable qui aident à préserver les ressources naturelles et à promouvoir la conservation de l'environnement.

Deuxièmement, les coopératives peuvent contribuer au développement local dans les zones rurales grâce à l'engagement de la communauté. En rassemblant les membres de la communauté autour d'un objectif commun, les coopératives peuvent promouvoir un sentiment de propriété et de fierté à l'égard des produits fabriqués. Les membres de la coopérative peuvent aussi s'engager dans des programmes de sensibilisation de la communauté qui contribuent à renforcer les liens entre la coopérative et la communauté, une chose qui peut être n'est pas envisageable par les sociétés capitalistes. De surcroît, les coopératives peuvent organiser des programmes

éducatifs sur les techniques d'agriculture durable ou parrainer des événements culturels locaux qui célèbrent le patrimoine de la communauté.

Enfin, les coopératives peuvent contribuer au développement en préservant le patrimoine culturel de la communauté. De nombreuses zones rurales ont des traditions culturelles uniques et des produits spécifiques à leur région. Les coopératives peuvent aider à préserver ces traditions en produisant des produits locaux qui incarnent la culture de la population. Ces produits peuvent être commercialisés auprès des touristes désireux de découvrir la culture locale, ce qui constitue une source de revenus supplémentaire pour la communauté. En outre, les coopératives peuvent collaborer avec les musées ou les centres culturels locaux pour renforcer leur présence et contribuer au développement local.

6.3. Quelques faits sur la contribution des coopératives au développement au Maroc

Selon un article publié dans Aujourd'hui le Maroc², l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), en collaboration avec le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale, a annoncé avoir réalisé un recensement général de toutes les coopératives et de leurs unions au Maroc au cours de l'année 2021. À la fin du mois de juin 2020, il y avait déjà 34 515 coopératives recensées dans le pays.

Entre 2015 et 2019, le nombre de coopératives au Maroc a presque doublé pour atteindre 27.262 avec 563.776 coopérateurs. Cette croissance est due à plusieurs facteurs, dont notamment le dynamisme de la population locale et le soutien croissant de plusieurs acteurs étatiques, d'organisations internationales et de la société civile.

La majorité des coopératives se trouvent dans le secteur agricole, avec 17.582 coopératives. Le nombre de coopératives artisanales s'élève à 4.939 et il existe 1.200 coopératives de logement. De 2010 à fin 2019, le mouvement coopératif marocain s'est enrichi par l'apparition de nouveaux secteurs tels que la scolarisation, la commercialisation électronique et les services à domicile.

Selon l'alliance coopérative internationale³ sur le nombre de coopératives et de membres dans différents secteurs. Le secteur de l'agriculture compte le plus grand nombre de coopératives avec 17.582 et un total de 406.542 membres. Le secteur de l'artisanat suit avec 4.939 coopératives et 49.183 membres. Le secteur de l'habitat compte 1.200 coopératives et 50.907

² [Combien de coopératives au Maroc? – Aujourd'hui le Maroc \(aujourd'hui.ma\)](#)

³ [Alliance Coopérative Internationale | ACI \(ica.coop\)](#)

membres, tandis que les secteurs de l'arganier et de la forêt comptent respectivement 540 et 393 coopératives, avec respectivement 9.565 et 11.270 membres.

Le secteur des denrées alimentaires compte 415 coopératives avec 3.347 membres, et le secteur des plantes aromatiques et médicinales compte 385 coopératives avec 6.872 membres. Le secteur de la pêche compte 427 coopératives avec 7.106 membres, et les secteurs de l'alphabétisation et du transport comptent respectivement 300 et 121 coopératives, avec 2.089 membres chacune.

Le secteur des commerçants détaillants compte 473 coopératives et 3.474 membres, tandis que les secteurs de la consommation, de l'exploitation des carrières, de la main-d'œuvre, du tourisme et du traitement des déchets comptent respectivement 43, 61, 40, 155 et 68 coopératives, avec respectivement 6 868, 1 566, 396, 885 et 691 membres.

Les secteurs des centres de gestion, de l'imprimerie-papeterie, des mines, de la télécommunication, de l'art et de la culture et du commerce électronique comptent respectivement 26, 40, 9, 12, 24 et 9 coopératives, avec respectivement 175, 216, 264, 72, 151 et 48 membres. Au total, il y a 27.262 coopératives avec 563.776 membres dans tous les secteurs confondus.

6.4. Evolution du nombre de coopératives au Maroc

Le nombre de coopératives au Maroc n'a cessé d'augmenter au fil des ans. En 1930, il n'y avait que six coopératives dans le pays. En 1960, ce nombre est passé à 56, et en 1975, à 310. C'est entre 1990 et 2005 que le nombre de coopératives a le plus augmenté, passant de 1 595 à 4 895. Trois ans plus tard, en 2008, le nombre de coopératives a encore augmenté pour atteindre 6 286. Entre 2014 et 2015, le nombre de coopératives a augmenté de manière significative, passant de 13 882 à 15 735. En 2019, le nombre de coopératives a atteint un niveau record de 27 262.

Cette augmentation du nombre de coopératives au Maroc témoigne de la croissance économique du pays et de l'importance des organisations communautaires. Les coopératives offrent à leurs membres des opportunités économiques, ainsi que des avantages sociaux et environnementaux. L'augmentation du nombre de coopératives au Maroc est un signe positif pour l'avenir de l'économie et des communautés du pays.

Les progrès que nous constatons sont le résultat d'initiatives introduites par le gouvernement pour améliorer à la fois l'économie nationale en général et l'économie coopérative en particulier. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et le Plan Maroc

Vert, qui ont tous deux été établis en 2005 et 2008 respectivement, ont sanctionné ces programmes. En 2014, la loi n° 112 a été mise en place pour renforcer ces initiatives.

6.5. Les indicateurs économiques et sociaux sur les coopératives

Les données socio-économiques présentées ci-dessous sont issues des données de 2015⁴ de 5375 coopératives parmi les plus performantes, dont les informations économiques sont mises à jour dans le fichier national des coopératives. Cependant, les coopératives de logement et de consommation ne sont pas incluses dans l'analyse.

Les coopératives ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 9,5 milliards de dirhams, soit une croissance de 23% par rapport à 2010. De même, les achats totaux des coopératives par coopérative ont atteint 6 983 713 724 dirhams. La valeur des immobilisations par coopérative s'est élevée à 2 610 098 284 dirhams.

Pour leurs excédents en ressources, 1 958 coopératives ont réalisé un excédent annuel, pour un total de 448 118 438 dirhams, soit une moyenne de 228 865 dirhams par coopérative. Cependant, 359 coopératives ont enregistré un déficit annuel, pour un déficit total estimé à -107 321 032 dirhams par coopérative, soit une moyenne de -298 944 dirhams par coopérative. Du côté des membres, il y avait 426 984 coopérateurs à l'échelle nationale, ce qui correspond à une moyenne de 29 membres par coopérative. En effet, les coopératives ont déclaré un total de 35 472 employés en 2015 (hors coopérateurs). Le secteur coopératif a généré une masse salariale de 534 268 628 dirhams, soit une moyenne de 99 380 dirhams par coopérative.

Le secteur agricole constitue un moteur important de l'économie nationale, contribuant à divers indicateurs critiques de performance. Plus précisément, le secteur représente 70 % de la collecte et de la commercialisation du lait national par l'intermédiaire des coopératives, 40 % du traitement, de la transformation et de la production des produits laitiers, 18 % des exportations d'agrumes et de primeurs, et 70 % de la production et de l'exportation de l'arganier. Ces chiffres soulignent l'importance de l'agriculture en tant que secteur clé qui contribue de manière substantielle à la croissance économique et au développement du pays.

Le Maroc compte environ 600.000 coopérateurs, ce qui représente 1,76 % de la population totale et 5 % de la population active. Même si ce chiffre ne semble pas très élevé, il est en fait très significatif par rapport à certains pays développés. Par exemple, la Norvège compte 2 millions de coopérateurs, soit la moitié de sa population totale de 4,8 millions d'habitants. En

⁴ Nous n'avons pas pu trouver des données plus récentes quant au performance des coopératives.

revanche, seuls 15% des Espagnols sont membres de coopératives, alors que le Canada compte 4 coopérateurs sur 10 et que 70% des Québécois sont membres de coopératives. L'Allemagne compte un nombre encore plus important de coopératives, avec 20 millions de membres et 7 500 coopératives dans le pays.

Dans le monde arabe, il n'y a que 16 millions de coopérateurs au total, et les Marocains ne représentent que 3,75 % de ce nombre, bien qu'ils possèdent 50 % des coopératives du monde arabe.

7. Etude de cas : La contribution de groupement de coopératives « Dar Azaafarane » au développement local

Notre étude empirique portera sur un groupement de coopératives « GIE », qui est l'abréviation de « Groupement d'Intérêt Economique ». Il s'agit d'un type de structure commerciale qui permet aux coopératives de travailler ensemble sur un projet ou une activité spécifique tout en restant des entités indépendantes.

Dar Azaafaran est un GIE au Maroc qui est composé de 25 coopératives et qui compte 1250 familles bénéficiant de ses services. Il cultive 500 hectares de terre pour produire du safran naturel et a une capacité de production de 1000 Kg/an. Le GIE Dar Azaafaran joue un rôle d'intégrateur des producteurs pour la valorisation et la commercialisation du safran. Il contribue au développement de la filière safran et aux conditions de vie des producteurs en éliminant trop d'intermédiaires.

Le safran, une épice précieuse souvent surnommée « l'or rouge » ou « la reine des épices », est parmi les épices les plus coûteuses au monde. Son importance socio-économique est primordiale pour les producteurs, et il a valu une renommée nationale et internationale à la région de Taliouine en raison de ses caractéristiques remarquables.

Le GIE Dar Azaafaran a pour fonction d'agréger les producteurs de safran en facilitant la valorisation et la mise sur le marché de leur produit. Cette entité légale a été établie pour une durée spécifiée dans l'unique but d'améliorer l'activité économique des petits producteurs membres. Elle leur fournit les moyens nécessaires pour améliorer leurs résultats commerciaux et optimiser leur production globale.

Le GIE n'a pas pour objectif de réaliser des profits pour lui-même ni de les partager, car il vise à mutualiser les ressources pour le bénéfice de ses membres. Ce groupement contribue à développer le secteur du safran et les conditions de vie des producteurs en supprimant les

intermédiaires et en commercialisant directement auprès de magasins spécialisés, de particuliers et d'autres points de vente pertinents.

Les missions principales du groupement sont les suivantes :

- Assurer la qualité et l'authenticité du produit en utilisant un système de traçabilité fiable et rigoureux.
- Regrouper la production pour répondre aux quantités requises.
- Établir un réseau de distribution directe pour limiter le nombre d'intermédiaires impliqués.

Le GIE Dar Azaafaran fournit des services à 1250 familles pour cultiver 500 hectares de terres et produire du safran naturel.

7.1.L'impact sur l'emploi

Le secrétaire général de Dar Azaafarane⁵ a déclaré que bien que l'entité ait une orientation économique, elle poursuit également des objectifs sociaux. Le groupement a financé quatre complexes coopératifs pour aider les enfants d'agriculteurs qui ont quitté l'école à obtenir une formation en alternance gratuite d'un an, avec une semaine de cours théoriques et trois semaines de stage pratique par mois. Les étudiants reçoivent un diplôme d'État du ministère de l'Agriculture et peuvent trouver un emploi au sein de Dar Azaafarane ou ailleurs. Les coopératives partenaires confirment que Dar Azaafarane joue un rôle actif dans la lutte contre le chômage dans la région de Taroudant, employant près de 6 000 personnes et ayant 13 000 membres. Dar Azaafarane est un employeur important dans la région et contribue considérablement à la résolution du problème du chômage.

7.2.L'impact sur la réduction de la pauvreté

Le secrétaire général de Dar Azaafarane a indiqué que la coopérative emploie 6 000 salariés et se procure du lait et des agrumes auprès de 72 coopératives regroupant près de 13 000 producteurs et adhérents. La plupart de ces adhérents sont des petits producteurs avec des troupeaux de 5 à 10 vaches. Les postes d'emploi directs et indirects liés à Dar Azaafarane dépassent les 20 000. Les avantages de Dar Azaafarane sont économiques et sociaux. Elle fournit du matériel agricole et approvisionne en fertilisants appropriés pour la cultivation du

⁵ La maison du safran

safran, ainsi que des électroménagers à des prix préférentiels pour ses adhérents et l'accompagnement et le conseil.

Le groupement dispose également de crèches, de centres de formation et de lutte contre l'analphabétisation, et de centres d'apprentissage de langues et d'informatique pour les familles des adhérents. Les responsables des coopératives partenaires ont confirmé que Dar Azaafarane contribue aux œuvres sociales de la région en finançant des activités à vocation sociale, culturelle ou sportive, ainsi qu'en organisant des voyages et des campings pour les enfants et les étudiants pendant les vacances.

7.3.Impact sur la vie socioéconomique de la femme

Selon le secrétaire général de Dar Azaafarane, l'organisation encourage activement la participation des femmes dans la vie professionnelle, ce qui est illustré par l'existence de trois coopératives adhérentes à Dar Azaafarane qui sont composées exclusivement de femmes. De plus, il est à noter que le conseil d'administration de Dar Azaafarane compte actuellement trois femmes parmi ses membres. Le secrétaire général affirme qu'il n'y a pas de discrimination en jeu dans cette situation

7.4.L'intégration des jeunes

Le secrétaire général de l'université Ibn Zohr a annoncé que tous les étudiants de la faculté pluridisciplinaire située à Taroudant bénéficient de stages au sein du groupement Dar Azaafarane ou à d'autres GIE relevant de cette région. Le nombre de stagiaires peut atteindre 100 pour des projets de fin de formation, et les étudiants sont encadrés par le personnel expérimenté pour réaliser des missions professionnelles. Dar Azaafarane considère ces étudiants comme la relève de demain et est convaincue de leur attachement fort à leur région, à leurs traditions et à leur culture.

De nombreux stagiaires sont même recrutés après leur stage. Les coopératives interrogées ont confirmé que les stages offerts par Dar Azaafarane permettent aux étudiants de la région de mettre en pratique leurs connaissances théoriques et de s'adapter aux besoins du marché de l'emploi. Ainsi, les stagiaires gagnent de l'expérience pour pouvoir faire leur propre projet ou intégrer d'autres entités de leur préférence.

7.5. La transition vers le secteur formel

Le groupement de Dar Azaafarane travaille avec des producteurs de grande taille ainsi que les petits producteurs. Cependant, le GIE recommande à ceux-ci de se regrouper entre eux pour une meilleure efficacité.

Dar Azaafarane fournit des techniciens pour aider les coopératives avec la gestion et l'amélioration de la cultivation et la production. Il achète le safran à un prix stable, ce qui est avantageux pour les petits producteurs. Les objectifs de la coopération sont communiqués lors de la signature du contrat et sont suivis de manière rigoureuse.

Dar Azaafarane aide les coopératives avec l'acquisition et l'aménagement de leur infrastructure, ainsi qu'avec les relations bancaires. Les coopératives partenaires bénéficient également de facilités de paiement pour les achats groupés de matériels nécessaires pour la cultivation du Safran.

Les responsables de coopératives ont constaté une amélioration dans leur gestion et leur organisation depuis leur partenariat avec Dar Azaafarane. Les coopératives communiquent régulièrement avec Dar Azaafarane pour résoudre les problèmes communs et élaborer des plans d'action. Les membres de Dar Azaafarane participent aux assemblées générales des coopératives pour proposer des plans d'action et prendre des décisions stratégiques.

7.6. Le volet social

Le secrétaire général a déclaré que les producteurs affiliés aux coopératives adhérentes à Dar Azaafarane ont connu une amélioration dans plusieurs domaines. Tout d'abord, le niveau de revenu est devenu plus stable grâce à l'application d'un prix d'achat normalisé, ce qui a permis aux agriculteurs de capitaliser leurs fonds pour renforcer leur production et augmenter la quantité du safran.

De plus, Dar Azaafarane assure la formation sur les conditions d'hygiène pour tous les producteurs, fournit des services médicaux et des médicaments à des prix réduits, encourageant les membres à suivre des soins intensifs. Enfin, Dar Azaafarane permet aux adhérents d'accéder à des équipements électroménagers à des prix préférentiels et avec des facilités de paiement.

Les répondants de certaines coopératives ont indiqué que la réussite de Dar Azaafarane et de leur coopération avec elle s'explique par les moyens offerts pour mener à bien la production du Safran, l'instauration de conditions de santé, la couverture sociale et l'expérience des membres du conseil d'administration et de l'équipe de gestion.

Conclusion

Le gouvernement marocain considère le secteur coopératif comme une industrie prometteuse capable de lutter contre la pauvreté et de créer des emplois. Malgré les défis liés aux questions juridiques, institutionnelles et socio-économiques, tels que les contraintes de ressources, les défis de gouvernance et le financement limité, le secteur coopératif a connu une croissance régulière. Le secteur coopératif a le potentiel de contribuer au développement local des zones rurales de diverses manières.

Les coopératives peuvent réduire les inégalités territoriales en promouvant le dynamisme économique dans les régions sous-développées, en attirant les touristes et en produisant des biens locaux respectueux de l'environnement et culturellement significatifs. En outre, les pratiques coopératives telles que la production durable, l'engagement communautaire et la préservation culturelle peuvent contribuer de manière significative au développement local. Dans l'ensemble, le secteur coopératif joue un rôle important dans la création d'emplois indépendants et de revenus au Maroc, ce qui en fait une troisième voie viable pour le développement social et économique du pays.

Dar Azaafarane, un groupe coopératif de Taroudant, au Maroc, n'a pas seulement des objectifs économiques, mais poursuit également des objectifs sociaux. Il finance des complexes coopératifs pour offrir une formation professionnelle gratuite aux enfants des agriculteurs qui ont quitté l'école, contribuant ainsi à lutter contre le chômage dans la région. La coopérative emploie environ 6 000 personnes et s'approvisionne en lait et en agrumes auprès de 72 coopératives, dont la plupart sont constituées de petits producteurs. Cela génère des emplois directs et indirects pour plus de 20 000 personnes.

Dar Azaafarane fournit à ses membres du matériel agricole, des engrais et des appareils ménagers à des prix préférentiels et leur offre un soutien et des conseils. Le groupe gère également des crèches, des centres de formation et d'alphabetisation, ainsi que des centres d'apprentissage des langues et de l'informatique pour les familles de ses membres, et soutient des activités culturelles, sportives et sociales dans la région. L'organisation promeut activement la participation des femmes à la vie professionnelle, comme en témoignent trois coopératives composées exclusivement de femmes.

Le groupe propose également des stages aux étudiants, contribuant ainsi à l'intégration des jeunes dans le monde du travail et à leur attachement à leur région et à leur culture. Dar Azaafarane travaille à la fois avec les grands et les petits producteurs et aide ces derniers à passer au secteur formel en leur fournissant une assistance technique et en achetant leurs

produits à un prix stable. Globalement, la coopérative joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté, la lutte contre le chômage et la promotion du développement social et économique de la région.

Ce travail a montré que les coopératives peuvent avoir un impact significatif sur la situation économique et sociale des zones rurales au Maroc. L'un des principaux effets économiques des coopératives est qu'elles peuvent contribuer à augmenter le revenu des agriculteurs et des autres habitants des zones rurales en leur donnant accès à des ressources et à des marchés qu'ils n'auraient peut-être pas eus autrement. En mettant leurs ressources en commun, les membres des coopératives peuvent bénéficier d'économies d'échelle, négocier de meilleurs prix pour leurs produits et accéder à des financements que les agriculteurs individuels auraient du mal à obtenir.

Outre les avantages économiques, les coopératives peuvent également avoir un impact social important sur les communautés rurales. En rassemblant les gens et en encourageant la collaboration et la coopération, les coopératives peuvent aider à construire des communautés plus fortes et plus cohésives. Elles peuvent également offrir des possibilités d'éducation et de formation, ce qui peut contribuer à améliorer les compétences et les connaissances des habitants des zones rurales.

Bibliographie

1. Cornforth, C., & Thomas, A. (1990). Cooperative development: Barriers, support structures and cultural factors. *Economic and Industrial Democracy*, 11(4), 451-461.
2. Atkinson, A. B. (1973). Worker management and the modern industrial enterprise. *The Quarterly Journal of Economics*, 87(3), 375-392.
3. Basterretxea, I., & Albizu, E. (2011). Management training as a source of perceived competitive advantage: The Mondragon Cooperative Group case. *Economic and Industrial Democracy*, 32(2), 199-222.
4. Beck, U. (2002). *Individualization: Institutionalized individualism and its social and political consequences* (Vol. 13). Sage.
5. Bellas, C. J. (1972). *Industrial democracy and the worker-owned firm: A study of twenty-one plywood companies in the Pacific Northwest*. Irvington Pub.
6. Bobillo, A. M., Sanz, J. R., & Gaité, F. T. (2006). Innovation investment, competitiveness, and performance in industrial firms. *Thunderbird International Business Review*, 48(6), 867-890.
7. Bonin, J. P., Jones, D. C., & Putterman, L. (1993). Theoretical and empirical studies of producer cooperatives: will ever the twain meet? *Journal of economic literature*, 31(3), 1290-1320.
8. Burdín, G. (2014). Are worker-managed firms more likely to fail than conventional enterprises? Evidence from Uruguay. *ILR Review*, 67(1), 202-238.
9. Campbell, J. L., & Pedersen, O. K. (2007). The varieties of capitalism and hybrid success: Denmark in the global economy. *Comparative Political Studies*, 40(3), 307-332.
10. Castells, M. (2005). Global governance and global politics. *PS: Political science & politics*, 38(1), 9-16.
11. Cornforth, C., & Thomas, A. (1990). Cooperative development: Barriers, support structures and cultural factors. *Economic and Industrial Democracy*, 11(4), 451-461.
12. Cornforth, C., Thomas, A., Spear, R., & Lewis, J. (1988). *Developing successful worker co-operatives*. SAGE publications Ltd.
13. Furubotn, E. G. (1976). The long-run analysis of the labor-managed firm: An alternative interpretation. *The American economic review*, 66(1), 104-123.

13. Furubotn, E. G., & Pejovich, S. (1970). Property rights and the behavior of the firm in a socialist state: The example of Yugoslavia. *Zeitschrift für Nationalökonomie/Journal of Economics*, (H. 3/4), 431-454.
14. Harvey, D. (2005). *The new imperialism*. oup Oxford.
15. Internationale, A. C. (2015). Notes d'orientation pour les principes coopératifs.
16. Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1979). Rights and production functions: An application to labor-managed firms and codetermination. *Journal of business*, 469-506.
17. Jones, D. C., & Svejnar, J. (1985). Participation, profit sharing, worker ownership and efficiency in Italian producer cooperatives. *Economica*, 52(208), 449-465.
18. Kalleberg, A. L. (2009). Precarious work, insecure workers: Employment relations in transition. *American sociological review*, 74(1), 1-22.
19. Kletzer, L. G. (2000). Trade and job loss in us. manufacturing, 1979-1994. In *The impact of international trade on wages* (pp. 349-396). University of Chicago Press.
20. Kotarski, K., & Brkic, L. (2017). Political economy of banking and debt crisis in the EU: Rising financialization and its ramifications. *Review of Radical Political Economics*, 49(3), 430-455.
21. Lechner, C., Dowling, M., & Welp, I. (2006). Firm networks and firm development: The role of the relational mix. *Journal of business venturing*, 21(4), 514-540.
22. Lowery, D., Gray, V., Anderson, J., & Newmark, A. J. (2004). Collective action and the mobilization of institutions. *The Journal of Politics*, 66(3), 684-705.
23. Lüdemann, C. (1997). *Rationalität und Umweltverhalten. Die Beispiele Recycling und Verkehrsmittelwahl*. Wiesbaden.
24. Meade, J. E. (1972). Poverty in the welfare state. *Oxford Economic Papers*, 24(3), 289-326.
25. Meister, A. (1984). *Participation, associations, development, and change*. Transaction Publishers.
26. Mulugetta, Y., & Urban, F. (2010). Deliberating on low carbon development. *Energy policy*, 38(12), 7546-7549.
27. Novkovic, S., & Holm, W. (2012). Co-operative networks as a source of organizational innovation. *International Journal of Co-operative Management*, 6(1), 51-60.
28. Pencavel, J. (2013). Worker cooperatives and democratic governance. In *Handbook of economic organization* (pp. 462-480). Edward Elgar Publishing.

29. Pencavel, J., Pistaferri, L., & Schivardi, F. (2006). Wages, employment, and capital in capitalist and worker-owned firms. *ILR Review*, 60(1), 23-44.
30. Podivinsky, J. M., & Stewart, G. (2007). Why is labour-managed firm entry so rare?: An analysis of UK manufacturing data. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 63(1), 177-192.
31. Rodrik, D., & Rodrik, D. (1999). *The new global economy and developing countries: making openness work (Vol. 24)*. Washington, DC: Overseas Development Council.
32. Rothschild-Whitt, J., & Whitt, J. A. (1986). Worker-owners as an emergent class: Effects of cooperative work on job satisfaction, alienation and stress. *Economic and Industrial Democracy*, 7(3), 297-317.
33. Rothschild-Whitt, J., & Whitt, J. A. (1986). Worker-owners as an emergent class: Effects of cooperative work on job satisfaction, alienation and stress. *Economic and Industrial Democracy*, 7(3), 297-317.
34. Smith, S. C., & Rothbaum, J. (2013). *Cooperatives in a global economy: Key economic issues, recent trends, and potential for development (No. 68)*. IZA Policy Paper.
35. Standing, G. (1999). *Global labour flexibility: Seeking distributive justice (Vol. 287)*. London: Macmillan.
36. Stiglitz, J. (2002, September). Development policies in a world of globalization. In *New International Trends for Economic Development Seminar* (pp. 1-27).
37. Teeple, G. (2000). *Globalization and the decline of social reform: Into the twenty-first century*.
38. Van der Krogt, D., Nilsson, J., & Høst, V. (2007). The impact of cooperatives' risk aversion and equity capital constraints on their inter-firm consolidation and collaboration strategies—with an empirical study of the European dairy industry. *Agribusiness: An International Journal*, 23(4), 453-472.
39. Vanek, J. (1977). *The labor-managed economy: Essays*. Cornell University Press.
40. Webb, S., & Webb, B. (1920). *A constitution for the socialist commonwealth of Great Britain*. Fabian Society.